

BILAN D'ACTIVITE DE LA FORMATION CONTINUE

2019



La formation continue des agents
du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

CT – section formation continue du 24 novembre 2020

PROPOS LIMINAIRES

Le bilan d'activité 2019 traduit la mise en œuvre de la note d'orientation triennale pour la formation continue des personnels du MAA.

Elle a pour objectif de définir, par secteur d'intervention, les compétences qui doivent être acquises, actualisées ou consolidées, au regard de l'évolution ou de l'adaptation des politiques publiques portées par le MAA. Les dispositifs de formation sont déclinés sur trois niveaux :



National

Programme national de formation



Régional

Programme régional de formation



Local

Programme local de formation

Points de vigilance concernant les outils de restitution

Les statistiques de ce document sont issues des outils EPICEA (pour les personnels affectés en administration centrale et en services déconcentrés) et SAFO (pour les personnels de l'enseignement agricole). Les informations extraites de ces outils ne sont pas exhaustives dans l'attente de la mise en place du module formation RenoiRH. En effet, la multiplicité des applications de gestion (Safire outils interministériel, EPICEA, ...) et des formations proposées à l'interministériel ont accentué la déperdition des informations liées aux formations.



INDICATEURS 2019 en hausse



14 952 →
agents formés



31 343 ↑
stagiaires



49 380 jours ↑
de formation



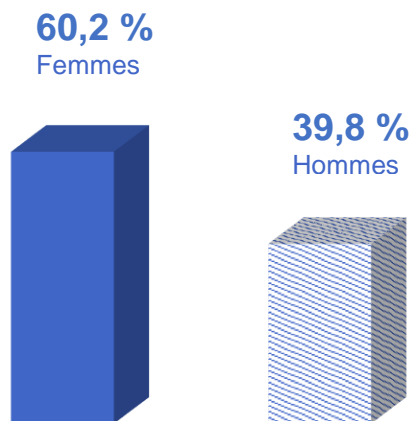
1,6 jour ↑
de formation par agent

01. Cartographie de l'effectif au 31/12/2019 : 30 068 agents

Ce focus sur la population permet de comparer la population qui se forme par rapport à la population globale.

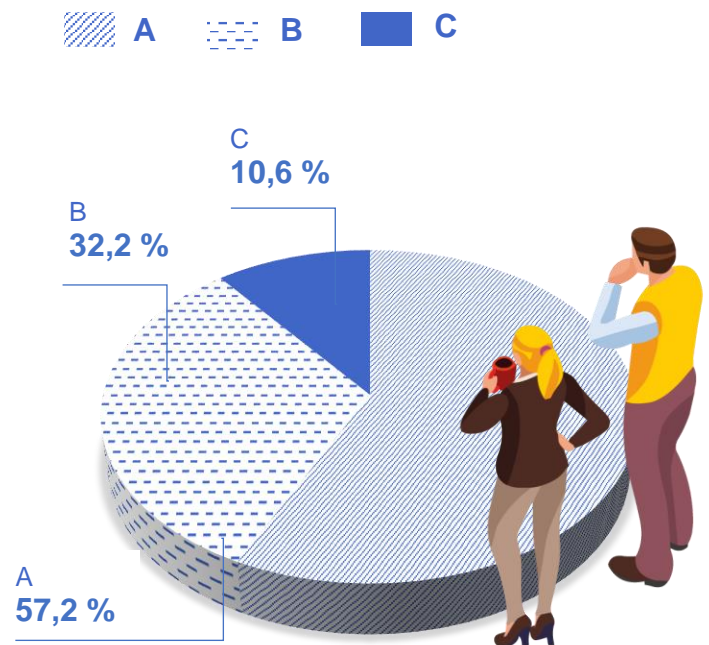
GENRE

La population concernée au 31/12/2019 est composée de **30 068 agents**, soit **60,2 %** de femmes et **39,8 %** d'hommes.



CATÉGORIE

Les catégories A représentent **57,2 %** de l'effectif, les catégories B, **32,2 %** et les catégories C, **10,6 %**.



02. Portrait du public formé : 14 952 agents

Le public concerné par les données statistiques correspond aux agents du MAA qui exercent :

- en administration centrale (AC) ;
- en services déconcentrés (SD) :
 - direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF/DAAF) ;
 - en directions départementales interministérielles (DDI) ;
- dans l'enseignement agricole public en EPLEFPA (EA).

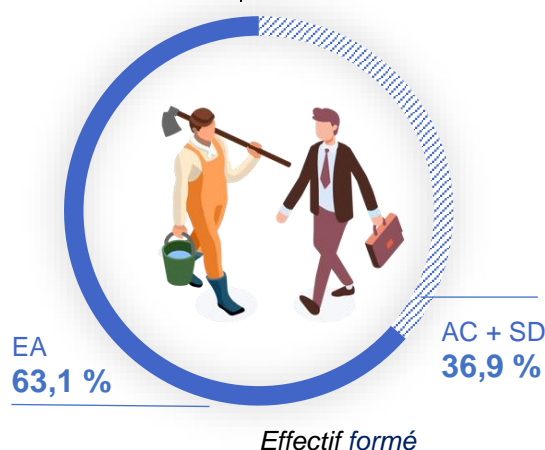
Un agent formé est un agent ayant suivi au moins une fois dans l'année une action de formation. Les indicateurs sont, soit calculés par rapport à l'effectif global du MAA (taux d'accès à la formation), soit par rapport à l'effectif global des agents formés (taux de formation). Ainsi, le taux d'accès à la formation par catégorie est calculé par rapport à l'ensemble des effectifs de chaque catégorie. Cet indicateur permet de connaître le pourcentage de l'effectif du MAA ayant bénéficié au moins d'une action de formation en 2019. De même, le taux de formation des agents formés par rapport au secteur d'affectation est calculé au regard de l'ensemble des agents formés. Ce dernier indicateur permet d'avoir une idée du profil des agents qui se forment.

Catégorie	Agents formés en AC/SD			Agents formés en EA			TOTAL agents formés		
	F	H	Total AC/SD	F	H	Total EA	F	H	Total
A	1 065	889	1 954	3 995	3 005	7 000	5 060	3 894	8 954
B	1 839	1 160	2 999	678	224	902	2 517	1 384	3 901
C	490	67	557	1 182	358	1 540	1 672	425	2 097
Total agents formés	3 394	2 116	5 510	5 855	3 587	9 442	9 249	5 703	14 952
Taux d'accès à la formation (en %)	36,9 %			63,1 %					

SECTEUR D'AFFECTION

Taux d'accès à la formation des agents formés par rapport au secteur d'affectation : le secteur EA en hausse par rapport à 2018 : + 6,7 points

Parmi les agents formés (graphique ci-contre) 63,1 % appartiennent à la communauté éducative contre 56,4 % en 2018 et 36,9 % sont en poste en AC ou SD contre 43,6 %. Ce résultat n'est pas significatif compte tenu des saisies non exhaustives dans la base EPICEA.

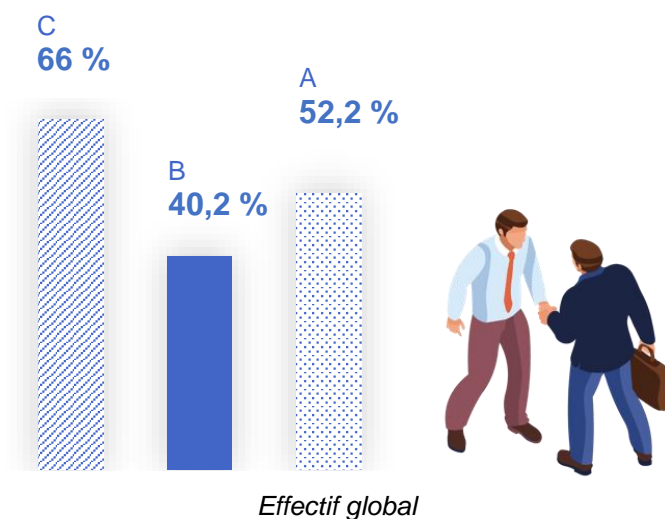


CATÉGORIE

Taux d'accès à la formation

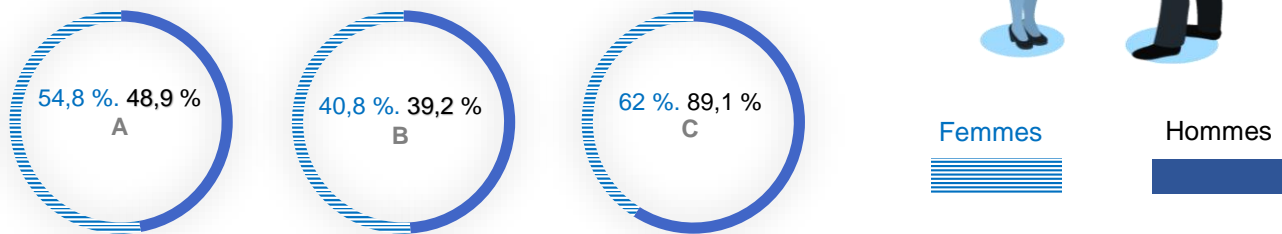
Le taux d'accès à la formation toutes catégories confondues reste stable : **49,7 %**. Environ 1 agent sur 2 s'est formé en 2019.

Ce sont les personnels de catégorie C qui ont un taux d'accès à la formation la plus importante (66 %) par rapport à l'effectif de leur catégorie, suivi des personnels de catégorie A (52,2 %) et de catégorie B (40,2 %).



Taux d'accès à la formation par catégorie et genre

Effectif global



↑ Les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein de la communauté de travail du MAA (60,2 % des effectifs contre 39,8 % pour les hommes). Cependant, les taux d'accès à la formation des femmes et des hommes sont relativement proches, excepté pour la catégorie C dans laquelle il y a une plus grande représentativité du genre masculin.

↓ Sur la période 2018-2019, le nombre total d'agents formés augmente légèrement de (+ 54), grâce à la progression importante dans le secteur EA (+ 1037) qui compense la baisse du nombre d'agents formés dans les secteurs AC/SD (- 983). Ces chiffres s'expliquent dans le secteur EA, par la publication avancée du calendrier du plan national de formation (PNF) de la DGER associée à une offre de formation aux niveaux national et régional qui répond davantage aux besoins des agents. La baisse dans les secteurs AC/SD est essentiellement due au fait qu'une part importante de l'offre de formation est dans le champ de l'interministériel avec une intégration des données dans l'outil Safire, application non interfacée dans EPICEA.

ÉVOLUTION DES AGENTS FORMÉS ENTRE 2015 ET 2019

Agents formés	2015	2016	2017	2018	2019
EA	8696	7860	8132	8 405	9442
AC/SD	8664	7372	7228	6493	5510
TOTAL agents formés	17360	15232	15360	14898	14952
Taux d'accès à la formation (en %) ⁽¹⁾	52,9%	48,7%	49,5%	48,6 %	49,7%
Taux EA (en %) ⁽²⁾	50,1%	51,6%	52,9%	56,4%	63,1%
Taux AC/SD en (%) ⁽³⁾	49,9%	48,4%	47,1%	43,6 %	36,9%

(1) base effectif total du MAA.

(2) base effectif des agents formés affectés en EA.

(3) base effectif des agents formés affectés en AC/SD.



03. Portrait des stagiaires : 31 343 stagiaires

Un stagiaire est un agent qui a suivi une ou plusieurs formations. Ainsi, un agent ayant participé à 1 formation est comptabilisé comme un stagiaire et un agent ayant participé à 3 formations est comptabilisé comme 3 stagiaires.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES ENTRE 2015 ET 2019

Le nombre total de stagiaires en 2019 est de 31 343 contre 30 520 en 2018, soit une augmentation de 2,63 %. Cette hausse provient du secteur de l'enseignement agricole dont le nombre de stagiaires est en constante évolution sur la période 2015-2019, avec + 7,94 % depuis 2015 et 20,5 % par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par l'augmentation de l'offre de formation proposée aux agents de l'enseignement technique agricole, notamment le déploiement de formations liées :

- au plan d'accompagnement pour la mise en œuvre de la loi pour choisir son avenir professionnel (LCAP),
- aux nouveaux outils des systèmes d'information de la DGER,
- à la mise en place du plan NumEA (plan numérique éducatif).

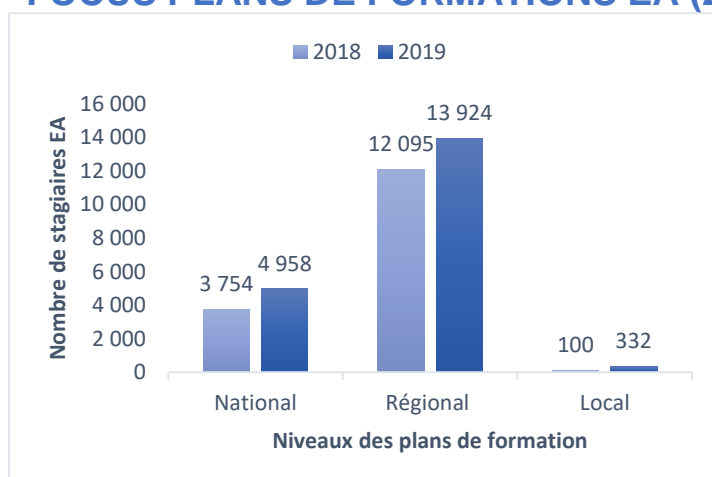
Par ailleurs, contrairement à l'outil EPICEA, l'outil SAFO restitue d'une façon plus exhaustive les formations suivies par les agents du secteur.

Parallèlement, on observe sur la même période une baisse constante dans les secteurs AC/SD qui correspond principalement au volume de formations non renseignées dans l'outil EPICEA.

Les agents qui se forment assistent à plusieurs stages, soit une moyenne de 2,10 stages par agent en 2019 contre 2,05 en 2018, ce qui représente une moyenne de 2,18 stages par an par agent formé sur la période 2015-2019.

Années	2015	2016	2017	2018	2019
EA	17 800	15 461	16 580	15 949	19 214
AC/SD	22 654	18 226	17 130	14 571	12 129
TOTAL	40 454	33 687	33 710	30 520	31 343
Nombre stagiaires/nombre d'agents formés	2,33	2,21	2,19	2,05	2,10

FOCUS PLANS DE FORMATIONS EA (2018-2019)



On remarque une progression générale des stagiaires à chaque niveau.

L'augmentation la plus importante est portée par le niveau régional suite à une implication plus forte de la part des délégués régionaux à la formation continue (DRFC) induite par une collaboration plus étroite avec la DGER (+ 1829 stagiaires).

Vient ensuite le niveau national (+1204) du fait de l'impulsion stratégique de la DGER et pour finir le niveau local (+ 232 stagiaires).

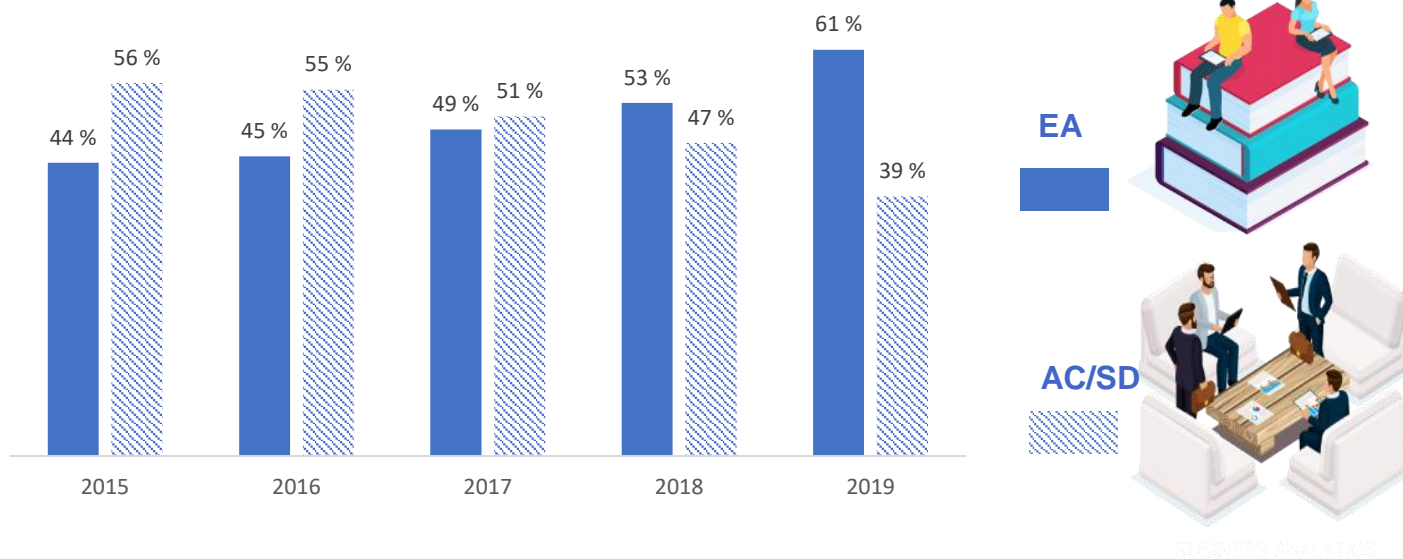
04. Jours de formation : 49 380 jours

Cette donnée représente la somme du nombre de jours de formation suivies par l'ensemble des stagiaires.

EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS DE FORMATION ENTRE 2015 ET 2019

Jours de formation	2015	2016	2017	2018	2019
EA	26 757	23 119	25 264	24 906	30 056
AC/SD	34 616	28 207	26 366	22 068	19 324
TOTAL	61 373	51 326	51 630	46 974	49 380

En 2019, l'activité formation continue représente 49 380 jours de formation, soit une hausse sur toute la période 2015-2019 et par rapport à 2018.



Le nombre de jours de formation est inégalement répartie entre l'enseignement agricole et l'AC/SD sur les 5 dernière années et plus particulièrement en 2019. On remarque en effet une récente évolution dichotomique entre les 2 secteurs qui se caractérise par une forte augmentation, de 5 150 jours, dans l'enseignement agricole et une diminution, de 2 744 jours, pour l'administration centrale et les services déconcentrés.

Ces chiffres sont en cohérence avec l'évolution du nombre des stagiaires.

DUREE MOYENNE DE FORMATION ENTRE 2015 ET 2019

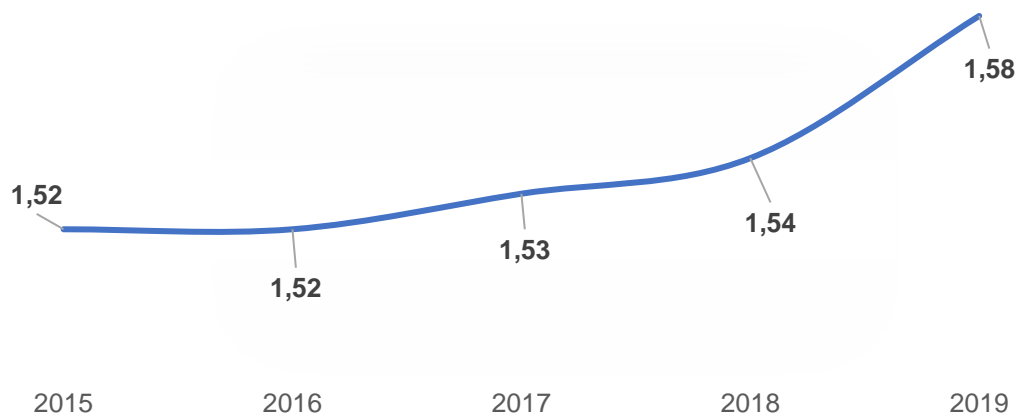
Jours de formation	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de jours	61373	51326	51630	46974	49 380
Effectif MAA	32831	31307	31055	30628	30 068
Nombre de stagiaires	40454	33686	33710	30520	31 343
Durée moyenne de formation par stagiaire	1,52 j.	1,52 j.	1,53 j.	1,54 j.	1,58 j.
Jours de formation par agent (base effectif du MAA)	1,9 j.	1,6 j.	1,7 j.	1,5 j.	1,6 j.

La durée moyenne de formation par stagiaire augmente légèrement et passe de 1,54 jour en 2018 à 1,58 jour en 2019. L'évolution sur la période 2015-2019 est également en légère hausse avec une durée moyenne stable de 1,54 jour.

Le nombre de jours de formation par agent est, en 2019, de 1,6 jour. La légère hausse par rapport à 2018 s'explique par l'augmentation du nombre de jours de formation et d'une légère baisse de l'effectif MAA de référence.



Durée moyenne de formation par stagiaire (en jour)





Contacts DRFC (1)

ADMINISTRATION CENTRALE

Isabelle HENRY
isabelle.henry@agriculture.gouv.fr

GRAND-EST

Isabelle de MAURAIGE
isabelle.de-mauraige@agriculture.gouv.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Mickaël TRILLAUD
mickael.trillaud@agriculture.gouv.fr

AUVERGNE -RHÔNE-ALPES

Elsa TARRAGO
elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Sylvaine RODRIGUEZ
sylvaine.rodriguez@agriculture.gouv.fr

BRETAGNE

Eric ROCABOY
eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr

CENTRE - VAL DE LOIRE

Mathilde GUERTIN
mathilde.guertin@agriculture.gouv.fr

CORSE

Véronique BERTOCHÉ
veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr

GUADELOUPE

Gabrielle ECHARD-LEBLANC
gabrielle.echard-leblanc@agriculture.gouv.fr

GUYANE

X
formationDAAF973@agriculture.gouv.fr

ILE-DE-FRANCE

Robert KRIER-KOLYADA
formation.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

OCCITANIE

Mireille BASSOU
mireille.bassou@agriculture.gouv.fr

MARTINIQUE

X

MAYOTTE

Nadine FONTAINE
nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Sylvie-Anne REMY
sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr

NORMANDIE

Véronique LEFEBRE
veronique.lefebvre@agriculture.gouv.fr

PAYS DE LA LOIRE

Bérengère KIRION
berengere.kirion@agriculture.gouv.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Florence BRUNIER
florence.brunier@agriculture.gouv.fr

REUNION

Elodie SAVIGNAN
elodie.savignan@agriculture.gouv.fr

Plus d'information sur le site :

www.formco.agriculture.gouv.fr

(1) Délégué régional à la formation continue du MAA (DRFC)

